



Association Cotonnière Africaine
African Cotton Association



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de Douala : les sociétés cotonnières africaines appellent à une mobilisation pour préserver un pilier stratégique du continent

Douala, Cameroun – 13 février 2026

Réunis à Douala les 12 et 13 février 2026 sous l'égide de l'Association Cotonnière Africaine (A.C.A.), les dirigeants des sociétés cotonnières du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Mali, du Sénégal, de la Tanzanie et du Tchad ont tenu une réunion de comité de direction extraordinaire consacrée à la situation de la filière coton africaine et à ses perspectives.

À l'issue de leurs travaux, les participants ont adopté la Déclaration de Douala, soulignant le rôle essentiel du coton dans les économies africaines et appelant à une mobilisation collective pour assurer la stabilité et la pérennité de ce secteur stratégique.

Dans les pays producteurs, le coton constitue un pilier majeur du développement rural, un moteur de création d'emplois, une source importante de devises et un facteur déterminant de stabilité sociale. Plus de 30 millions de personnes en Afrique subsaharienne dépendent directement ou indirectement de cette filière pour leur subsistance. Le coton contribue également à la structuration des territoires, au financement des économies locales et au renforcement de la sécurité alimentaire.

Les sociétés cotonnières africaines font face à un contexte international particulièrement difficile, marqué par des chocs exogènes, une volatilité extrême et des distorsions croissantes du marché mondial qui pénalisent la compétitivité du coton africain.

Depuis plus de trois campagnes, les cours mondiaux connaissent une baisse persistante, alimentée par des tensions économiques, des stocks élevés, une concurrence fortement subventionnée et une parité euro-dollar défavorable. Dans ce contexte, aucune visibilité crédible ne permet d'anticiper un redressement durable.

Les échanges au sein de l'A.C.A. confirment une fragilisation financière généralisée : déficits récurrents, tensions de trésorerie, difficultés d'accès au crédit et risque de défaillance dans plusieurs pays.

Les participants ont souligné que la préservation de la filière coton constitue un enjeu majeur non seulement pour le développement économique, mais également pour la stabilité sociale et la résilience des territoires ruraux. La Déclaration de Douala appelle ainsi à une mobilisation collective des gouvernements africains concernés afin de garantir un avenir durable à ce secteur essentiel pour l'Afrique.

L'Association Cotonnière Africaine et ses membres réaffirment leur détermination à travailler en étroite collaboration avec les États, les organisations de producteurs et les partenaires techniques et financiers pour renforcer la résilience et la compétitivité de la filière coton africaine.

Fait à Douala, le 13 février 2026

**Le Président de l'Association Cotonnière Africaine
(A.C.A.)**



M. KASSOUM KONE